

3ème EMC 2 : Vers un nouvel ordre international

Fiche 2 : le rôle de la justice internationale

Document 1 : Rendre justice aux victimes de Srebrenica



a. Ratko Mladic est poursuivi pour **génocide**, persécutions, extermination, assassinat, meurtre, expulsion, actes inhumains, attaques illégales, prises d'otages. Nommé chef de l'état-major principal de l'armée des Serbes de Bosnie le 12 mai 1992 (fonction qu'il a occupée au moins jusqu'au 8 novembre 1996), il a été promu général de corps d'armée en juin 1994.

b. Acte d'accusation

ACTE D'ACCUSATION
Le Procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 18 du Statut du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, accuse :

RATKO MLADIĆ
de génocide, de **crimes contre l'humanité** et de violations des lois ou coutumes de la guerre

c. En juillet 2010, une cérémonie était organisée pour commémorer, 15 ans après, le massacre des hommes musulmans de Srebrenica perpétré par les troupes serbes de Ratko Mladic. Plus de 7 500 hommes et adolescents y ont été massacrés froidement. Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie a retenu la qualification de génocide.

Compétences :
Comprendre un ou des documents
Avoir un regard critique

Document 2 : qu'est ce que le TPI ?

« Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie¹ (TPIY) a été créé par l'Organisation des Nations unies pour juger les personnes présumées responsables des crimes de guerre commis dans les Balkans au cours des conflits des années 1990. Son siège est à La Haye aux Pays-Bas. Depuis sa création en 1993, le Tribunal a radicalement transformé le paysage du droit international humanitaire et permis aux victimes d'être entendues, de témoigner des atrocités et de décrire leurs souffrances. Dans ses décisions qui font jurisprudence, sur le génocide, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité, le TPIY a affirmé à maintes reprises que les hautes fonctions occupées par un individu ne constituaient plus un rempart contre les poursuites judiciaires. »

D'après le site internet du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, www.icty.org, 2011.

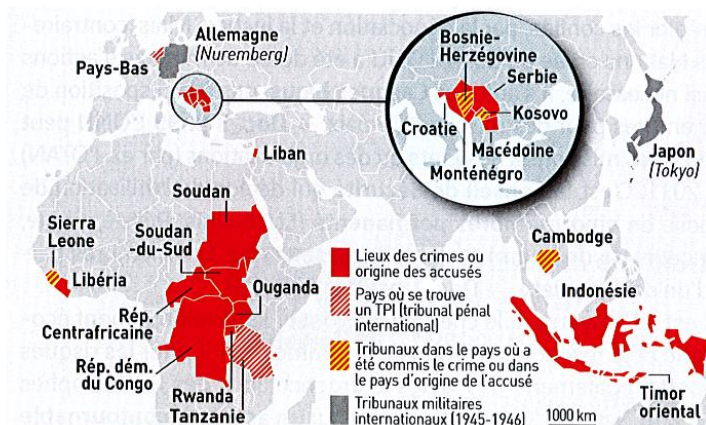
1. Un tribunal semblable (le TPIR) a été créé pour juger les actes de génocide commis au Rwanda et dans les pays voisins en 1994.

Document 3 : La CPI : un tribunal international permanent

« La Cour pénale internationale (CPI) est la première Cour pénale internationale permanente créée pour contribuer à punir les auteurs des crimes les plus graves qui touchent la communauté internationale. La communauté internationale est parvenue au xx^e siècle à un consensus sur une définition du génocide, des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre. Les procès de Nuremberg et Tokyo ont jugé des auteurs de crimes de guerre, de crimes contre la paix et de crimes contre l'humanité commis pendant la Seconde Guerre mondiale. Dans les années 1990, des tribunaux tels que les tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda ont été créés mais leurs champs d'action se limitaient à une période et un conflit spécifiques. C'est pourquoi la nécessité d'une Cour pénale indépendante et permanente a fini par s'imposer. La Cour pénale internationale a été officiellement créée en 2002. »

D'après le site Internet de la Cour pénale internationale, www.icc-cpi.int, 2011.

Document 4 : La justice pénale et ses limites



- Des pays importants comme les États-Unis, la Chine ou la Russie **ne reconnaissent pas** l'autorité de la CPI.
- La CPI ne peut juger les criminels coupables de **crimes de guerre** ou de **crimes contre l'humanité** que s'ils perdent le pouvoir.
- Les **procès** sont parfois **extrêmement longs**. Certains criminels ne sont même jamais jugés.
- Elle n'a pas de **compétence rétroactive** c'est-à-dire qu'elle ne peut pas juger des crimes commis avant sa création en 2002.

Questions :

- 1) De quoi Mladic est-il accusé ?
- 2) Devant quel tribunal comparait-il ? Pourquoi ?
- 3) Quel est le verdict ?
- 4) Quels types de crimes les tribunaux pénaux internationaux jugent-ils ?
- 5) Quels sont les différents tribunaux internationaux qui ont existé au cours du XX^e siècle ?
- 6) Quel est l'intérêt d'avoir créé la CPI ? Quelles sont ses limites ?